

Bonjour,

À compter du **mercredi 14 mai, 6H00** (12H00 heure de Paris) et jusqu'au 20 mai à 6H00, **vous allez pouvoir voter par internet** et donc **choisir les conseillers consulaires qui vous représenteront le mieux au quotidien.**

Nous, nous avons fait le choix de **vous informer en étant précis sur nos priorités** pour ce mandat de 6 ans. Afin que vous puissiez **choisir en connaissance de cause**, nous continuons dans ces messages à vous proposer le détail de chacune de nos priorités: vous trouverez ci-après celle qui traite de l'**Éducation en français**. Vous pouvez retrouver nos [priorités sur notre site en cliquant ici](#) et vous pouvez également télécharger notre "[Profession de foi](#)" qui a été publiée sur le site du Ministère des Affaires Étrangères.

Parce que notre communauté de Françaises et de Français mérite une démocratie locale exemplaire, **c'est sur les valeurs d'égalité des droits et de justice sociale que je vous invite à nous rejoindre.**

Vous pouvez compter sur nous,

Pour la Liste, **Monique Curioni**

Mercredi 14 mai à partir de 6H00,

**Vous pouvez voter par internet
pour notre liste**

**"Français de Gauche, Citoyens et
Solidaires"**

en allant sur le site officiel :

www.votezaletranger.gouv.fr

Plus d'infos sur notre site !

contact@francaisdegauche-washington2014.org

>Éducation en français : une priorité, l'accès pour tous

Nos priorités, Nos engagements

> Défendre l'accès aux établissements du réseau AEFE* en veillant à la maîtrise des frais de scolarité

- Nous demanderons aux établissements affiliés à l'AEFE de s'engager sur des tarifs pluriannuels (périodicité triennale), permettant ainsi aux familles d'avoir une visibilité sur leur budget éducation.
- Nous demanderons également une réelle lisibilité des coûts de fonctionnement et des programmes d'investissement. Enfin les frais de scolarité devront être cohérents, tout en tenant compte des réalités locales.
- Afin d'éviter des mesures de limitation de la prise en charge des coûts de la scolarité (plafonnement des bourses), nous proposerons qu'une concertation soit établie en amont entre le Conseil consulaire et les organismes gestionnaires des établissements.
- Nous veillerons à ce que les familles soient parfaitement informées sur le dispositif d'aide à la scolarité.
- Sur le calcul des bourses, nous ferons des propositions afin qu'une meilleure évaluation du coût de la vie soit faite dans notre circonscription et que le « plafond du patrimoine immobilier » - qui est un des éléments de calcul des bourses- soit régionalisé. Nous demanderons également que soit engagée une réflexion sur la prise en compte des cotisations volontaires dans le calcul des charges déductibles (par ex. les assurances médicales).
- Nous veillerons à ce que les effets de la réforme des bourses soient évalués, que des aménagements et des corrections soient apportés afin de mieux répondre aux besoins des familles.

> Promouvoir, soutenir et accompagner la diversité des offres locales:

>> le développement de programmes FLAM

- Le Programme FLAM (Français langue maternelle) soutenu par l'AEFE* offre des cours de français aux enfants francophones scolarisés dans le système américain après l'école et/ou du samedi. Il répond aux besoins de nombreuses familles comme le montre les exemples de PhilaFLAM à Philadelphie, qui 2 ans après sa création, accueille 150 élèves de 4 à 18 ans sur 4 et bientôt 5 sites, et l'association "*Les cours du samedi*" à Washington, qui en un an, a rencontré une réussite similaire.
- Nous informerons les parents, qui souhaiteraient créer un tel projet, des démarches à accomplir pour obtenir une habilitation. Nous les aiderons également dans la constitution du dossier de demande de subvention AEFE.
- Nous inciterons à la création d'une plateforme locale d'échanges d'expériences et d'aide entre les différentes associations.
- Afin de pérenniser ces dispositifs, nous demanderons que sous conditions, la subvention AEFE* soit étendue au-delà de 5 ans.

>> La promotion du "LabelFrancEducation"

- L'AEFE* assure la gestion opérationnelle de ce programme proposé aux établissements qui dispense un enseignement bilingue renforcé en français. En retour, ceux-ci bénéficient d'aides matérielles, de soutien pédagogique et en personnel enseignant. Deux écoles de New York appartiennent à ce réseau. Nous contacterons les représentants du service de coopération et d'action culturelle du ministère des affaires étrangères, qui attribue ce label, afin d'être formés à identifier les établissements qui pourraient bénéficier de ce dispositif dans notre circonscription et recevoir leur aide technique.

>> L'accès aux cours à distance et en ligne du CNED

- Nous informerons les parents ces élèves sur les bourses scolaires qui peuvent leur être accordées.

> Encourager la développement des programmes éducatifs bilingues en ayant une action volontariste en direction des autorités éducatives locales (Boards of Education).

- Des programmes bilingues sont mis en place dans le système public local. Nous proposerons au Conseil consulaire de recenser l'ensemble de ces établissements afin de mieux informer les familles de ces possibilités pour la scolarisation de leurs enfants.
- Nous proposerons de rencontrer les responsables des programmes bilingues et nous encouragerons les échanges entre ces établissements et, en particulier, ceux du réseau AEFÉ par la mise en place de projets académiques, sportifs et culturels.

> Développer l'offre éducative pour la petite enfance, et soutenir les offres extrascolaires

- Nous encouragerons les structures d'immersion et les garderies d'initiative parentale.
- Nous encouragerons la mise en place de centres de loisirs francophones pendant les vacances scolaires s'appuyant sur des structures et écoles existantes. Nous solliciterons les ressources de l'Alliance française.
- Toutes ces ressources devront être mises en réseau afin de faciliter leur accès aux familles.

> Élaborer une stratégie locale de l'offre éducative

- Nous serons attentifs à ce que des actions concrètes soient mises en œuvre, coordonnées et régulièrement évaluées. Nous demanderons que la communauté éducative soit auditionnée une fois par an par le Conseil consulaire.

(*) Agence pour l'Enseignement du Français à l'Étranger